

## **Le Conseil des Ministres s'est réuni le jeudi 07 février 2013, au palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL.**

Dans sa communication au Conseil, le Président de la République a évoqué sa participation au 12<sup>ème</sup> sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), tenu les 6 et 7 février 2013 au Caire, en Egypte.

A ce sujet, le Chef de l'Etat, Président en exercice sortant, est revenu dans son discours d'ouverture et dont le contenu portait essentiellement sur les mutations intervenues depuis le sommet de Dakar de 2008, les questions de sécurité internationale, la menace terroriste, la crise au Mali et le constat de manque de réactivité de l'organisation.

Le Chef de l'Etat a indiqué avoir également mis en exergue les questions liées au fonctionnement de l'OCI, à la coopération pour le développement au sein de la Oumah, notamment à travers le raffermissement des échanges commerciaux et le renforcement des investissements intra-Oumah.

Le Président de la République a informé le Conseil sur les entretiens qu'il a eus avec le Secrétaire Général de l'OCI, les Présidents Mohamed Ould Abdel Aziz de Mauritanie et Mahmoud Ahmadinejad d'Iran.

Concernant nos liens avec l'Iran, Le Chef de l'Etat a indiqué, qu'en accord avec son homologue de ce pays, il a été décidé de la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays, sur des bases nouvelles.

Le Président de la République a ajouté à ce sujet, avoir informé la partie iranienne, des conditions de ce rétablissement, et de l'étendue de la nouvelle coopération envisagée, qui doit porter sur des domaines précis et restreints.

Prenant la parole, le Premier Ministre a rendu compte du déroulement de la réunion interministérielle sur le suivi du plan d'urgence de lutte contre les inondations, tenu le 4 février 2013. Au cours de cette rencontre, l'état d'avancement du programme de construction de logements, a été fait sur la base d'une évaluation portée par une étude présentée par le Ministre de la Restructuration et de l'Aménagement des zones d'inondations.

Le Premier Ministre a par ailleurs informé le Conseil qu'il a été convenu, lors de la rencontre, d'adopter une formule-cadre avec des promoteurs ou constructeurs, permettant la

réalisation de 2000 logements à livrer avant juin 2013.

En outre, le Premier Ministre a rendu compte au Conseil des réunions interministérielles, consacrées au prix de la farine et à la programmation du pèlerinage à la Mecque 2013. Sur le pèlerinage 2013, le Premier Ministre a informé du démarrage effectif des activités du bureau dédié à cet événement, dès le 1er juin 2013.

Le Ministre de l'Economie et des Finances a rendu compte au Conseil, du processus d'homologation du prix de la farine, qui a en définitive retenu un prix plafond de 20.000 francs, le sac de 50 kg.

A ce titre, le Ministre du Commerce va convoquer le Conseil National de la Consommation pour le bénéfice de l'information du public.

Le Président de la République a félicité le Premier Ministre, le Ministre de l'Economie et des Finances et le Ministre du Commerce, pour le travail remarquable et méticuleux, ayant abouti après une large concertation, à l'homologation du prix de la farine sur l'ensemble du territoire.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a fait part au Conseil de la situation qui a prévalu à l'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée (ESEA), le mardi 5 février 2013 qui découle de la reprise en main par le Centre des Œuvres Universitaires de Dakar (COUD), du service social de cette institution, lequel était auparavant géré de fait par le service de l'intendance de l'Ecole.

Le Ministre a indiqué au Conseil, toute sa détermination à aboutir à la pacification et à la stabilisation de l'espace universitaire.

Le Ministre des Infrastructures et des Transports a informé le Conseil, des mesures prises pour assurer une meilleure gestion du trafic aérien à l'aéroport de Dakar Yoff, dans l'intérêt de l'ensemble des acteurs. Il a tenu également à rassurer quant aux décisions arrêtées pour une sécurisation accrue de la plate-forme aéroportuaire de Dakar, en rapport avec le contexte international et sous régional actuel.

Le Ministre de l'Education Nationale est intervenu sur les initiatives que son département est entrain de mettre en œuvre, pour l'organisation d'un examen du Baccalauréat arabe unique, suite aux préoccupations exprimées à ce sujet par les étudiants sénégalais en Egypte, lors de l'audience que le Chef de l'Etat leur a accordée à l'occasion de sa visite dans ce pays.

Le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux a informé le Conseil de l'installation prochaine des Chambres Africaines, chargées de l'affaire Hissène Habré.

**Au titre des mesures individuelles, le conseil a pris les décisions suivantes :**

- Monsieur Amadou DIOP, Conseiller des Affaires étrangères principal de

classe exceptionnelle, matricule de solde 382 900/L, précédemment Conseiller diplomatique du Président de la Commission de l'UMEOA, est nommé, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de Sa Majesté Albert II, Roi des Belges, avec résidence à Bruxelles, en remplacement de l'Ambassadeur Paul BADJI.

- Monsieur Chérif Oumar DIAGNE, Ambassadeur du Sénégal au Ghana, matricule de solde 370 166/E, est nommé cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Yayi BONI, Président de la République du Bénin, avec résidence à Accra.

- Madame Aïcha GASSAMA TALL, Magistrat, matricule de solde n°516 916/D précédemment Conseiller Technique au Ministère de la Justice, est nommée Agent judiciaire de l'Etat, en remplacement de Monsieur Abdoulaye DIANKO appelé à d'autres fonctions.

- Monsieur Tamsir FAYE, Juriste, est nommé Consul général de la République du Sénégal à Marseille, poste vacant.

- Monsieur Alioune DIOP, Ingénieur, est nommé Consul général de la République du Sénégal à Lyon, en remplacement de Monsieur Idrissa DIAGNE ;

- Madame Fatou MBACKE, Inspectrice de l'Enseignement préscolaire et élémentaire, matricule de solde n°377 093/I, est nommée Directeur des Organisations féminines et de l'Entreprenariat féminin au Ministère de la Femme, de l'Enfance et de l'Entreprenariat féminin.

- Monsieur Cheikh Tidiane GADIO, Titulaire d'un Master en Gestion des Ressources humaines, est nommé, président du Conseil de Surveillance de l'Agence de Développement local, en remplacement de Monsieur Seydou NDIAYE.

- Monsieur Mamadou GASSAMA, Manager, est nommé président du Conseil de Surveillance de l'Agence nationale de la Maison de l'Outil (ANAMO).

[Revenir](#)